

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 JUILLET 2019

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

ARCHE AGGLO - CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la convention relative à l'organisation du transport scolaire de la compétence d'ARCHE Agglo sur la Commune et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

GARDERIE : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

A l'unanimité les tarifs de la garderie municipale sont fixés comme suit pour l'année scolaire 2019-2020.

- forfait annuel : 160 euros par enfant pour l'année scolaire 2018-2019
- forfait trimestriel : 80 euros par enfant pour l'année scolaire 2018-2019
- forfait mensuel : 35 euros par enfant pour l'année scolaire 2018-2019
- ticket journalier : 5 euros par enfant pour l'année scolaire 2018-2019
- pénalité de retard : 5 euros par quart d'heure commencé

RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs suivants : repas cantine 3,85 euros.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal, à l'unanimité, de prescrire la modification de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) et ce en vue d'intégrer les évolutions réglementaires de la constructibilité en zone agricole (A) et naturelle (N) faisant suite à la loi ALUR et la loi sur la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ANIMATION

Suite à des modifications de personnel Monsieur le Maire propose le recrutement pour une durée déterminée, d'un agent d'animation pour l'entretien des bâtiments communaux et l'encadrement des enfants au restaurant scolaire et transports scolaires. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil municipal, à l'unanimité, sollicite de la Communauté d'Agglomération le versement d'un fonds de concours pour la réalisation des travaux d'extension et de rénovation de la salle Heramen.

VENTE PARCELLE H 174

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de vendre la parcelle cadastrée H 174 à un jeune viticulteur.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

A l'unanimité le Conseil municipal accepte l'acquisition de la parcelle rue du role..

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de GROUPAMA d'un montant de 2 400,00 euros en Remboursement des factures d'avocat.

BAUX LOCAUX ESPACE AZUR

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de louer les locaux communaux de l'espace azur numéro 9 moyennant la somme de cent cinquante euros par mois à compter du 1^{er} juin 2019.

Pour extrait
en Mairie, le 12 juillet 2019
le Maire,